



L'aménagement de la halte routière a pour objet de mettre fin à la confusion sur la cité scolaire en organisant les différentes circulations (cars, automobiles, cheminement des piétons, vélos).

Toutefois, elle n'exclue pas tous les risques :

- Si la zone de cheminement des élèves est désormais plus réduite, et les points d'entrées moins nombreux, les flux de piétons seront aussi important et plus concentrés nécessitant une vigilance permanente lors des mises en places.
- Le virage au niveau de l'intersection de la rue et du chemin de Ville David doit être emprunter dans les deux sens à très basse vitesse pour éviter tout accident.

Il est exigé des conducteurs de respecter les emplacements programmés (Rémi lignes régulière sur le quai I, les cars du SITS des 2 Vallées sur les quais A et B...) et de ne pas utiliser la halte routière comme un lieu de stationnement.

